



Québec, le 18 septembre 2024

Courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information du 13 septembre dernier, faisant suite à votre demande visant à obtenir les renseignements sur les sujets suivants :

- Les statistiques annuelles portant, directement ou indirectement, sur les changements d'adresse et/ou déménagements au Québec depuis l'année 2000 jusqu'à ce jour; et
- Les statistiques annuelles portant, directement ou indirectement, sur le nombre d'années au cours desquels, en moyenne et au Québec depuis l'année 2000 jusqu'à ce jour, les gens gardent la même adresse.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ne possède pas les renseignements demandés. L'article du journal *Le Devoir*, rédigé par M. Sébastien Auger, intitulé « *Beaucoup moins de Québécois changent d'adresse le 1^{er} juillet, selon les déménageurs* », publié le 29 juin 2024, cité dans votre demande d'accès à l'information, comporte des lacunes.

En effet, le passage attribué à l'ISQ dans cet article provient du Bulletin sociodémographique publié par l'ISQ et diffusé en mars 2024 concernant les migrations internes <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2022-2023.pdf>.

Ce bulletin indique que 7,8 % de la population a changé de code postal de résidence en 2022-2023. Or, l'article du journal reprend cette proportion de 7,8 %, mais la présente comme une part de la population qui a déménagé, ce qui n'est pas exact. De plus, le nombre présenté de « 658 000 personnes ayant changé d'adresse » ne provient pas de l'ISQ.

Je vous prie de recevoir, _____, mes meilleures salutations.

Denise Bisson pour

Stéphanie Parent
Responsable de l'accès aux documents

p. j. Avis de recours